

ANNEXE A) POLITIQUE FSC DE FÉLIX HUARD INC.


Félix Huard inc. s'engage à mettre en œuvre les meilleurs efforts possibles et de faire les suivis nécessaires afin d'éviter l'achat, la transformation et le commerce de bois ou de fibre relevant des catégories suivantes :

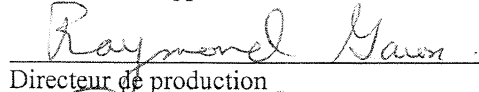
- A) Bois récolté illégalement ;
- B) Bois récolté en violation des droits traditionnels ou civiques ;
- C) Bois récolté dans des forêts où des hautes valeurs pour la conservation sont menacées par les activités d'exploitation ;
- D) Bois récolté dans des forêts naturelles qui sont converties en plantation ou en zones à usage non forestier ;
- E) Bois provenant des forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

Ce à quoi à Sainte-Luce, en ce 27^{ième} jour de novembre 2007, l'équipe de direction de Félix Huard inc. s'engage :



Président directeur général


Directeur des approvisionnements forestiers


Directeur des ventes de bois sciés


Directeur de production


Directeur des finances


Directeur Ressources humaines et services administratifs


Directeur R&D et Basques :